



Stage de récupération de points

Ce stage de sensibilisation à la sécurité routière permet la récupération de quatre points sur son permis de conduire. Ce stage est animé par deux professionnels de la sécurité routière et se déroule sur deux jours consécutifs. Le Stage permis à points est animé par deux intervenants avec chacun leur rôle respectif :

- Un(e) Psychologue dont le but est de faire interagir le groupe puisque pour une fois on peut discuter avec « l'autre » celui qu'on accuse de mal conduire...
- Un(e) spécialiste de la sécurité routière expérimenté dans ce domaine et possédant un diplôme de formateur des formateurs ; son rôle est de délivrer des données liées à l'environnement routier.

Le nombre de point après un stage de récupération est limité à douze points (pour les anciens permis) ou six points (pour les permis probatoires). Il est possible de faire un stage de récupération de points tous les ans.

Ce stage peut être effectué même durant une période de suspension tant que le solde est positif (supérieur à 0). Une attestation vous est délivrée en fin de stage permis à points, la reconstitution des points prend effet dès le lendemain à 0h01 du deuxième jour du stage. La loi indique que lorsqu'aucune infraction n'est commise pendant deux ans le permis retrouve son solde maximum de points à l'exclusion des infractions de classes (4 et 5).

Le stage de récupération de points permet, outre la récupération de 4 points, une réflexion individuelle et collective sur la sécurité routière et les principaux facteurs d'accidents. Une sensibilisation aux causes et conséquences des accidents de la route. L'étude des comportements liés à la conduite automobile, susceptibles de diminuer le niveau d'exposition aux risques d'accidents de la route.

Ces objectifs sont atteints grâce à la discussion, aux échanges, aux témoignages, grâce à des exercices en sous groupes, à l'étude de cas d'accidents et à l'Amélioration des connaissances et des contraintes.

Agrément : R12 034 0003 0





Stage de récupération de points sur le permis

Année 2020

MOIS	DATE
JANVIER	Vendredi 17 et samedi 18 janvier
FEVRIER	Vendredi 28 et samedi 29 Février
MARS	Vendredi 13 et samedi 14 mars
AVRIL	Vendredi 10 et samedi 11 avril
MAI	Vendredi 15 et samedi 16 mai
JUIN	Vendredi 19 et 20 juin
JUILLET	Vendredi 10 et samedi 11 juillet
SEPTEMBRE	Vendredi 21 et samedi 12 septembre
OCTOBRE	Vendredi 9 et samedi 10 octobre
NOVEMBRE	Vendredi 16 et samedi 7 novembre
DECEMBRE	Vendredi 4 et samedi 5 décembre

